

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 septembre 2008

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mlle KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mlle MODDE - Mlle MASLOUHI - Mlle CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M. REBSAMEN) - M. IZIMER (pouvoir Mlle MASLOUHI)**Membres absents** : M. PRIBETICH

OBJET DE LA DELIBERATION

Parkings en ouvrage - Maintenance des équipements - Lancement de la consultation

M. Gervais, au nom des commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose:

Mesdames, Messieurs,

La maintenance des différents équipements des parkings en ouvrage est actuellement réalisée dans le cadre d'un marché à lots, qui arrive à expiration le 31 décembre 2008.

Les prestations de maintenance concernées comprennent le nettoyage et le contrôle réguliers et systématiques de l'ensemble des équipements de péage, de gestion technique centralisée, de détection de monoxyde de carbone et de monoxyde d'azote et de détection incendie, leur dépannage en cas de dysfonctionnements, mais aussi la fourniture de pièces, afin de prévenir efficacement l'usure du matériel et toutes détériorations ou troubles de fonctionnement. Des aménagements ponctuels peuvent également être réalisés.

Pour assurer la poursuite de ces prestations et garantir ainsi la continuité de fonctionnement des installations, il est proposé de procéder au lancement d'un nouvel appel d'offres.

La procédure envisagée est celle d'un appel d'offres ouvert unique à lots séparés, en vue de la passation de marchés à bons de commande, en totale similitude avec ceux encore en cours, puisque jugés, sur la base des trois dernières années, efficaces pour répondre à l'ensemble des besoins ou nécessités rencontrés.

La forme du marché à bons de commande se justifie par l'impossibilité de prévoir certains dysfonctionnements qui n'autorisent pas un règlement forfaitaire, contrairement aux opérations d'entretien strictement préventives ou correctives.

La structure des marchés serait la suivante.

Objet	Date de début	Durée	Reconduction	Montants annuels (TTC) minimum et maximum du marché
Lot n°1 A: maintenance du matériel de péage des parkings Condorcet, du Conservatoire, Darcy, Dauphine, Malraux, Sainte-Anne, Tivoli et Trémouille	01/01/09	1an	3 fois 1 an	Montant minimum : 120 000 € T.T.C Montant maximum : 240 000 € T.T.C
Lot n° 1 B : maintenance du matériel de péage du parking Grangier	01/01/09	1an	3 fois 1 an	Montant minimum : 5 000 € T.T.C Montant maximum : 15 000 € T.T.C
Lot n° 1 C : maintenance du matériel de péage du parking Clemenceau	01/01/09	1an	3 fois 1 an	Montant minimum : 25 000 € T.T.C Montant maximum : 50 000 € T.T.C
Lot n° 2 : maintenance du matériel de gestion technique centralisée (tous les parkings)	01/01/09	1an	3 fois 1 an	Montant minimum : 90 000 € T.T.C Montant maximum : 180 000 € T.T.C
Lot n° 3: maintenance du matériel de détection de monoxyde de carbone et de monoxyde d'azote Parkings Clemenceau, Condorcet, Darcy, Dauphine, Grangier, Malraux, Sainte-Anne, Tivoli et Trémouille	01/01/09	1an	3 fois 1 an	Montant minimum : 10 000 € T.T.C Montant maximum : 25 000 € T.T.C
Lot n° 4: maintenance du matériel de détection incendie (parkings Clemenceau, Darcy, Dauphine, Grangier, Malraux, Sainte-Anne, Tivoli et Trémouille)	01/01/09	1an	3 fois 1 an	Montant minimum : 15 000 € T.T.C Montant maximum : 30 000 € T.T.C

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - décider la mise en appel d'offres ouvert des prestations de maintenance des équipements des parkings en ouvrage;
- 2 - m'autoriser à lancer la procédure ;
- 3 - m'autoriser à signer le marché correspondant et tous actes à intervenir pour son exécution

4 - m'autoriser, en cas d'appel d'offres infructueux, à procéder à un nouvel appel d'offres ou à lancer une consultation en vue de la passation d'un marché négocié après mise en concurrence, - conformément à l'article 35.I.1° du code des marchés publics.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 8/10/08

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 3 OCT. 2008

